

Rallye Raid VTT



Guide de l'organisateur

1 - Préambule

Le Rallye Raid VTT (RRVTT) est un concept qui associe l'effort physique, la découverte et la connaissance d'un milieu au plaisir de pratiquer le VTT de randonnée, individuellement ou en groupe.

Accessible à tous, le Rallye Raid VTT permet de relever un défi personnel pour atteindre 100, 500, 1000 "bornes VTT" (ou plus) qui justifieront l'obtention d'un brevet fédéral.

D'une organisation simplifiée, la mise en place du Rallye Raid VTT peut être assurée par une équipe restreinte de 3 à 5 personnes.

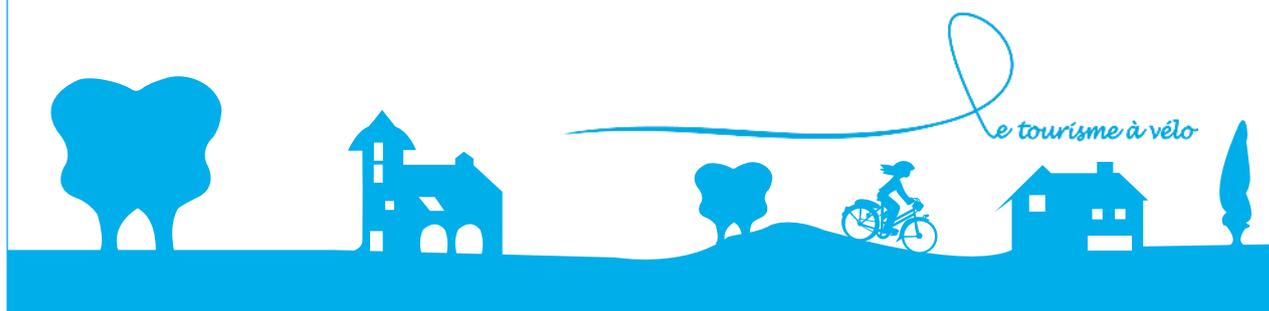
L'objectif de ce guide est de souligner les points essentiels nécessaires à la bonne organisation d'un Rallye Raid VTT et de rappeler l'obligation de moyens à laquelle est soumis tout organisateur.

2 - Organisation administrative

- Prévoir une date et inscrire la manifestation au calendrier départemental, régional ou national.
- Rechercher si les itinéraires prévus pour le Rallye Raid VTT sont ouverts à la circulation du public.
- Obtenir, si besoin est, les autorisations de passage sur des secteurs privés (convention).
- Demander l'autorisation à l'ONF si passage en forêt domaniale.
- Déclarer la manifestation à la préfecture (fiche Cerfa n° 13447*02).
- Informer la mairie du territoire de départ et d'arrivée.
- Demander l'autorisation de l'utilisation du fond de carte IGN (carte mère).
- Communiquer l'information aux clubs, Codeps et Ligues (promotion de la manifestation).
- Prévoir des pré-inscriptions et les traiter pour une meilleure gestion des flux de participants au moment du départ.

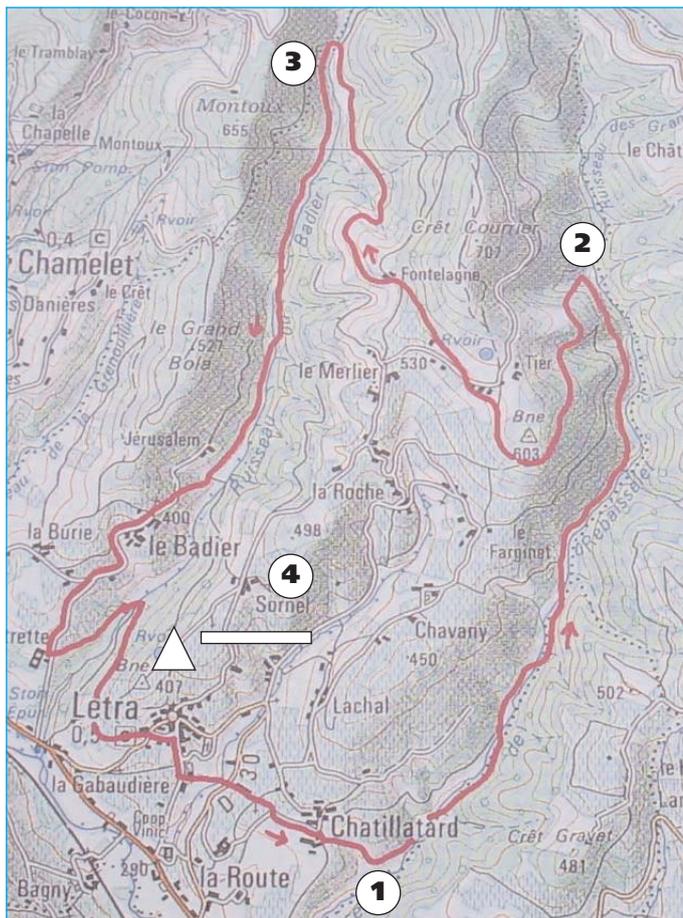
3 - Organisation matérielle

- Prévoir un nombre suffisant de personnes pour une logistique optimale (accueil, remise de fiches de route, ravitaillements, sécurité sur traversées délicates, parking...).
- Prévoir un local ou une tente pour l'inscription (PC, circulation des personnes).
- Afficher sur un panneau les différentes recommandations (horaire du briefing avant le départ, présentation du Rallye Raid VTT, rappel des règles de sécurité...).
- Prévoir un affichage rappelant les recommandations et donnant les explications manquantes aux retardataires (descriptif du circuit, passages délicats, points de contrôle...).
- Prévoir les différents postes fixes (poste de secours, poste de lavage, vestiaires, local ou parking vélos).
- Prévoir un ouvreuse pour vérifier l'itinéraire (balisage, position des balises) avant le départ du premier participant.
- Prévoir une personne pour assurer la fermeture et vérifier le passage de tous les participants.





4- Organisation technique

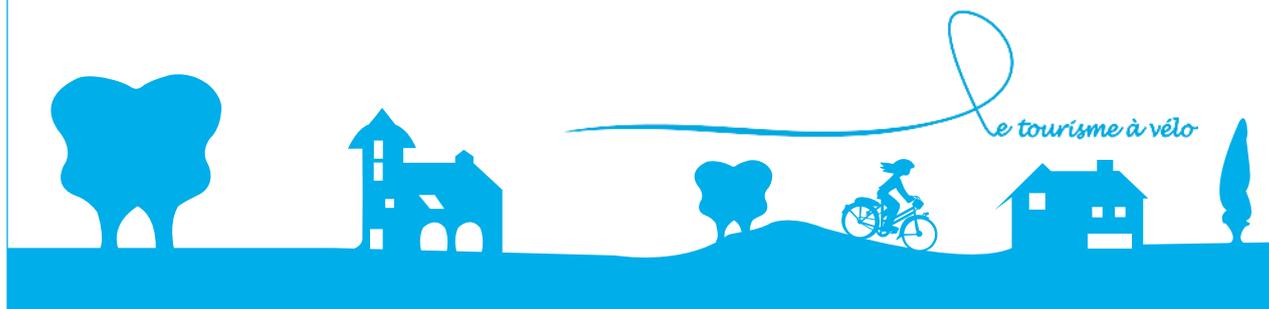


Exemple de tracé d'un Rallye Raid VTT qui comprend :

- une zone de départ/arrivée
- trois emplacements de balises
- deux zones de maniabilité

Après avoir défini, sur le terrain, un parcours qui corresponde aux caractéristiques du Rallye Raid VTT (adapté à la résistance physique et au niveau technique des participants), l'organisateur devra :

- a) Positionner le point de départ et d'arrivée (triangle),
- b) Tracer sur la carte l'itinéraire qui servira de support au Rallye Raid VTT (trait rouge et sens de déplacement),
- c) Positionner les 3 balises (support de questions) 1, 2, 3 ; prévoir aussi l'emplacement des balises 1*, 2*, 3* voisines pour définir un deuxième circuit sur le même itinéraire,
- d) Tracer les 2 zones de maniabilité (balise 4) de 4 segments (rectangle),
- e) Reproduire la carte des circuits (au moins 1 photocopie couleur par équipe).





La place des balises et des zones de maniabilité peut être modifiée en fonction de la configuration du terrain ou pour des commodités d'organisation.

a) Le point de départ et d'arrivée

Un fléchage doit permettre d'atteindre le point de départ du Rallye Raid VTT sans difficulté. Ce lieu doit offrir la possibilité d'accueillir et de regrouper tous les participants sur un même espace (inscriptions, renseignements divers).

b) Le balisage des circuits

Le circuit doit être balisé avec des plaques directionnelles FFCT ou de la rubalise (référence au document sur le balisage temporaire). Le balisage doit être discret mais suffisant pour assurer la sécurité des participants sur toute la longueur du parcours.

Certains panneaux "prudence" avertiront les randonneurs des obstacles éventuels, des difficultés techniques, des traversées de routes ; d'autres panneaux avertiront également les usagers des voies et routes traversées. Ce balisage temporaire devra disparaître dans les 24 heures qui suivront la fin de la manifestation.

c) Les balises "questions"

Sur les 2 (voire 3 ou 4) circuits de l'itinéraire balisé sur le terrain, 3 balises doivent être positionnées en fonction de points remarquables facilement identifiables sur la carte et sur le terrain (cours d'eau, carrefour, épingle, chemin...).

d) Les zones de maniabilité

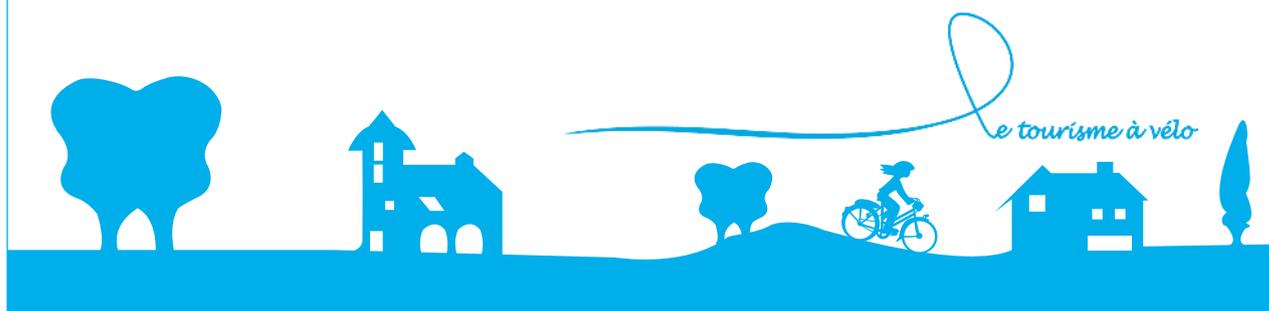
Elles seront tracées de préférence sur un terrain naturel. Elles peuvent éventuellement accueillir des éléments artificiels s'il n'existe pas suffisamment de difficultés techniques sur le terrain.

Une rubalise délimitera la zone technique sur les parties extérieures et sera tendue à plat sur le sol ou à l'aide de piquets (esthétique, sécurité).

Les piquets, supports de la rubalise, doivent être en bois (hauteur : 30 cm, hauteur hors-sol : 10 cm, section 4 x 4 cm, surface plate) ou en polycarbonate et seront inclinés sur le côté extérieur.

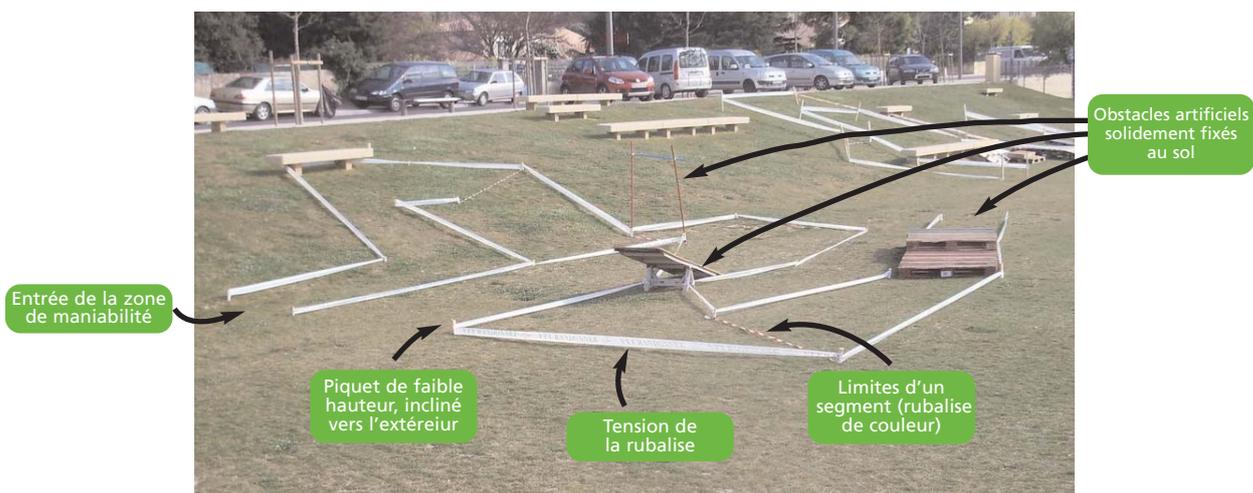
Dans une zone, les 4 segments seront délimités par une rubalise plaquée au sol en travers du couloir ou par un trait fait à la chaux. Chaque segment devra comporter une seule difficulté technique à franchir.

Tous les obstacles artificiels devront être solidement ancrés au sol et posséder une surface de roulement non glissante (bois strié).





Description d'une zone de maniabilité



Exemple des difficultés possibles d'une zone de maniabilité

1^{er} segment : rouler, tourner, monter, tourner. **2^e segment** : descendre, tourner, passer sous.

3^e segment : tourner monter sur la bascule, tourner. **4^e segment** : rouler, monter et descendre les marches (cet exemple de zone correspondrait à un niveau vert ou bleu).

Niveaux des difficultés techniques

La difficulté technique de chaque segment doit être adaptée aux capacités du public. 3 segments sur 4 doivent pouvoir être franchis à l'enroulé.

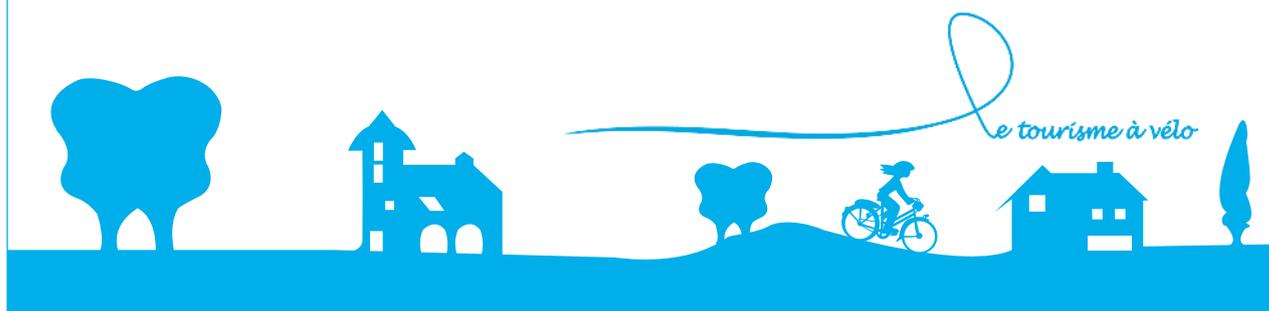
Vert : conduite à l'enroulé sans franchissement d'obstacle mais montées, descentes, et virages

Bleu : zone avec franchissement d'obstacle (marche) < 20 cm à "l'enroulé"

Rouge : zone avec franchissement d'obstacle (marche) > 20 cm et < 40 cm et déplacement sauté ou en pivot (référence aux niveaux décrits dans le document passeport VTT et le Guide d'aménagement des espaces de pilotage).

e) Reproduction de la carte

Pour chaque circuit, il faudra reproduire une carte sur laquelle figureront les emplacements des balises (3) de chaque circuit. La photocopie couleur reste seule utilisable pour permettre un repérage précis du terrain.





5- Déroulement du Rallye Raid VTT

a) Participation en individuel

L'organisation du Rallye Raid VTT permet l'accueil de tout participant qui voudrait effectuer le parcours seul et en autonomie. Celui-ci devra être inscrit, suivre l'itinéraire balisé, s'arrêter aux 3 balises et franchir les zones de maniabilité. Il remplira la fiche de route qui lui aura été remise avec la carte – mère à l'inscription. À l'arrivée, il se verra attribuer un nombre de "bornes VTT" acquis durant son Rallye Raid VTT.

b) Participation en groupe

Si le Rallye Raid VTT est avant tout un défi personnel, rien ne s'oppose à la constitution d'équipes (de 3 à 8). Un même club peut présenter plusieurs équipes sur un Rallye Raid VTT. Participer ensemble à une même activité vélo est une valeur défendue par la FFCT.

Pour des raisons de sécurité, il est préférable de toujours imposer un "éducateur" (cadre fédéral) pour assister chaque groupe de jeunes.

Les participants d'une même équipe partent sur un itinéraire balisé. Ils doivent trouver certains points (3 balises différentes selon les circuits) reportés sur la carte fournie lors de l'inscription.

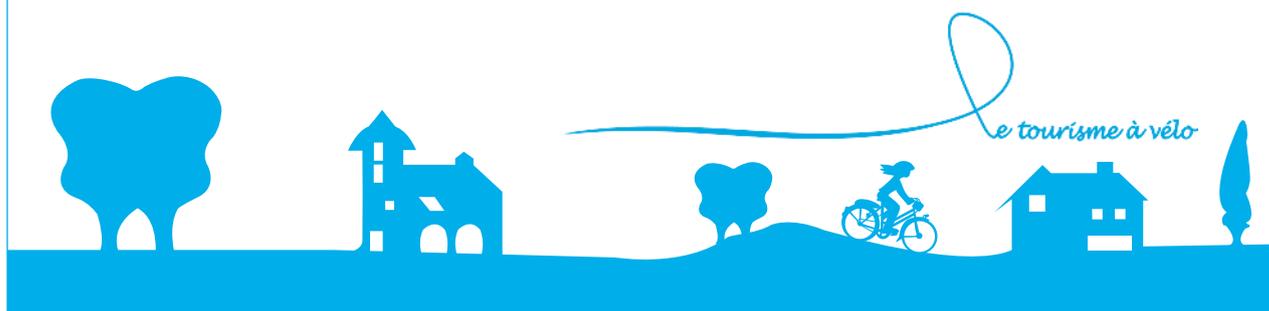
Après s'être assuré d'avoir trouvé la balise correspondant à son parcours, chaque membre de l'équipe mentionnera individuellement sur sa fiche de route la réponse qu'il souhaite donner à la question posée.

La dernière balise (la 4^e) du circuit correspond à un test de maniabilité constitué de deux zones de 4 segments à franchir dans la continuité (sans essai préalable avec le VTT).

Chaque participant remet ensuite sa fiche de route pour le contrôle de ses résultats et pour valider un nombre de "bornes VTT" obtenu sur le Rallye Raid VTT.

c) Participation sous forme de challenge

Pour susciter une motivation supplémentaire, l'organisateur du Rallye Raid VTT peut aussi proposer une formule "challenge Rallye Raid VTT". Ce challenge est réservé aux équipes (mixtes ou non) constituées de 4 participants (possibilité de concourir avec une équipe de 3 personnes). Tous les membres de l'équipe suivent en groupe le même parcours, répondent aux questions (individuellement ou collégalement) puis franchissent l'un après l'autre les zones de maniabilité. Un classement final est établi à partir du cumul des points obtenus par chaque équipier.





6- Inscription, assurance, sécurité

a) Inscription

Pour les + de 18 ans : inscription individuelle. Le participant recevra alors sa fiche de route et la photocopie de son circuit.

Pour les mineurs : c'est l'éducateur du club qui inscrit les équipes de jeunes. Il récupère toutes les fiches de route (une par jeune participant) et les cartes correspondant aux différents circuits que ses équipes emprunteront.

b) Assurance

Tous les participants à l'organisation sont licenciés à la FFCT.

Dans le cas d'accueil de non licenciés FFCT, l'organisateur doit obligatoirement souscrire une option B lorsque le club a opté pour le contrat fédéral d'assurance. S'il n'a pas souscrit le contrat fédéral, l'organisateur doit souscrire un contrat qui prévoit des garanties étendues aux non licenciés FFCT.

c) Sécurité

Le port du casque est obligatoire pendant toute la durée de la manifestation pour tous les participants au Rallye Raid VTT. Le non-respect de cette obligation invaliderait le RRVTT.

Les VTT utilisés doivent être en parfait état de fonctionnement.

Pour chaque équipe, vérifier que l'éducateur accompagnateur soit en mesure de joindre rapidement les responsables de l'organisation ou les secours en cas de problème.

Avant le départ de la première équipe, un ouvreuse de l'organisation vérifie que l'itinéraire ne comporte aucun problème de balisage. Un ou deux patrouilleurs peuvent se déplacer sur l'itinéraire pour vérifier les circuits et anticiper d'éventuels problèmes.

Un briefing (organisation, sécurité, déroulement...) peut être organisé pour toutes les équipes avant le premier départ. Un panneau bien visible pour les participants et reprenant les différentes consignes (organisation, sécurité, déroulement...) doit être fixé sur le lieu de départ.

Après le départ de la dernière équipe, la fermeture sera assurée par un membre de l'organisation. Cette personne peut aussi "débaliser" l'itinéraire.

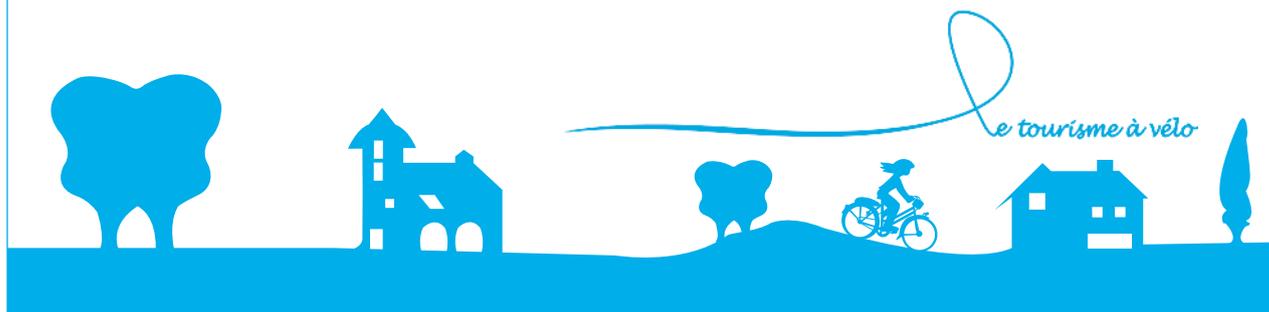
À l'arrivée, la fiche de route permet de contrôler le retour de tous les participants inscrits.

7- Gestion des participants

Départ de chaque équipe

Afin de réguler le flux des participants, les équipes partent de 2' en 2'. Elles peuvent partir à la suite d'une "mémo-orientation" organisée sur le site.

Pour les individuels, veiller à ce que le départ d'un individuel soit suivi ou précédé par le départ d'une équipe.





Chaque équipe (ou individuel) part en autonomie (trousse de réparation, trousse de secours, nourriture et boisson). L'éducateur accompagnant chaque équipe ne doit pas intervenir dans le guidage, la recherche des balises, ou le dépannage mécanique. Celui-ci doit simplement assurer la sécurité du groupe en cas de problème particulier (vérification et réglage du matériel, gestion d'un accident, déclenchement des secours...).

8- Gestion des résultats

Chaque participant (individuel ou en équipe) au Rallye Raid VTT peut marquer des points lors des épreuves qui lui sont proposées tout au long de son circuit. Plus on acquiert de points sur les épreuves du Rallye Raid VTT, plus le coefficient multiplicateur sera élevé, permettant ainsi de valider un nombre important de "bornes VTT".

a) Notation

Une réponse exacte à chaque question peut rapporter 4 points (découverte de la balise : 2 points ; bonne réponse à la question : 2 points), soit un total de 12 points au maximum [3 x (2 + 2)].

Ensuite, les participants finissent le circuit par deux zones de maniabilité qui permettent de cumuler encore 8 points. La notation sur chaque zone est assurée par une personne de l'organisation ou par les participants eux-mêmes (démarche plus pédagogique).

Pour marquer 1 point par segment, le participant ne doit mettre ni le pied à terre, ni s'équilibrer sur un obstacle avec une quelconque partie du corps, ni toucher la rubalise avec le vélo (roues). Le segment commence lorsque l'axe de la roue-avant franchit le marquage perpendiculaire au couloir formé par les rubalises de la zone. Il se termine lorsque l'axe de la roue avant franchit le marquage perpendiculaire suivant (2 x 4 points = 8 points au maximum).

À l'issue de ces deux zones de maniabilité, chaque participant remet sa fiche de route à la table de contrôle pour vérification.

b) Coefficient multiplicateur

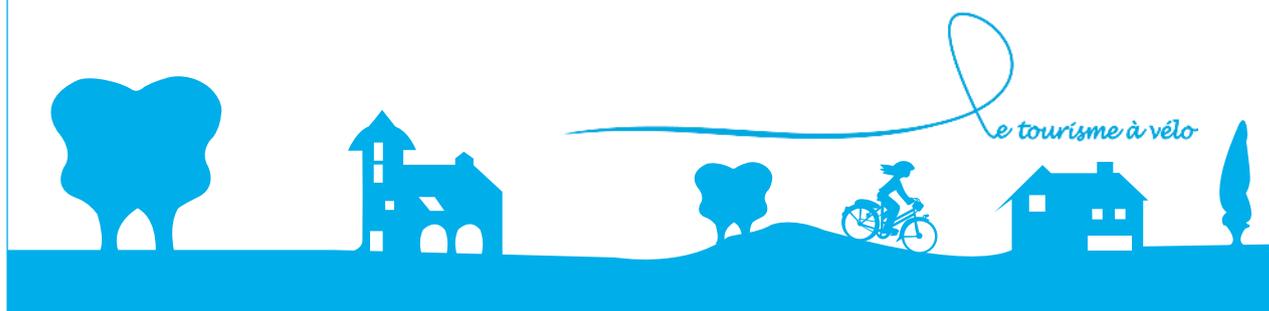
Chaque participant, en fonction de ses bonnes réponses (questions balises) et des points acquis sur les zones de maniabilité, atteint un score qui détermine un coefficient multiplicateur.

Coefficient multiplicateur : 4 pour un score de 19 à 20 points

Coefficient multiplicateur : 3 pour un score de 16 à 18 points

Coefficient multiplicateur : 2 pour un score de 13 à 15 points

Coefficient multiplicateur : 1 pour un score de 0 à 12 points





c) Validation du Rallye Raid VTT

Le kilométrage du parcours VTT effectué sera multiplié par le coefficient atteint pour obtenir des "bornes VTT" validées sur la fiche de route de chaque participant.

Exemple :

L'itinéraire sur lequel sont répartis les circuits représente une distance de 20 km.

Le participant répond aux 3 questions sur les balises (bonnes réponses). Il obtient $3 \times (2 + 2) = 12$ points.

Il franchit 2 segments puis 3 autres sans faute. Il obtient $2 + 3 = 5$ points.

Son score sur le Rallye Raid VTT est de 17 points = coefficient multiplicateur : 3.

Le participant sera crédité d'un total de 60 bornes VTT (20 km x 3).

d) Gestion du Challenge Rallye Raid VTT par équipe

Un classement ou challenge peut également être réalisé par équipe.

Pour chaque équipe (4 participants), on additionne tous les scores individuels que l'on divise par le nombre de participants. Pour encourager les clubs à se déplacer avec des équipes complètes de 4 participants, celles-ci recevront un bonus correspondant au nombre de participants multiplié par 2.

Exemple:

- pour une équipe de 4:

A : 12 points, B : 14 points, C : 13 points, D : 13 points

Total : $52 / 4$ (nombre de participants) = $13 + 8$ (bonus 4 participants x 2) = 21 points

- pour une équipe de 3:

A : 14 points, B : 16 points, C : 15 points

Total : $45 / 3$ (nombre de participants) = $15 + 3$ (nombre de participants) = 18 points

9- Participation pour un défi personnel

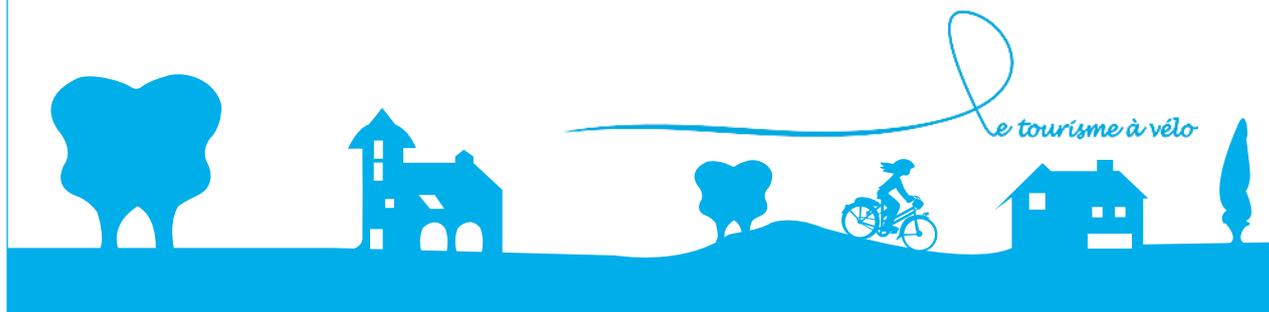
Le Rallye Raid VTT est un concept original FFCT où chaque participant cherche à acquérir un maximum de "bornes VTT" avec l'objectif d'atteindre les 100, 500 ou 1000 "bornes VTT".

Lorsque le participant a atteint ou dépassé le nombre de "bornes VTT" réalisé sur les Rallye Raid VTT, il adresse au responsable FFCT des 1000 "bornes VTT" de la commission VTT ses talons "fiche de route" justifiant les "bornes VTT" cumulées.

La Fédération française de cyclotourisme lui délivre alors son brevet des 100, 500 ou 1000 "bornes VTT".

Autres perspectives

Il est aussi possible d'organiser un Rallye Raid VTT dans le cadre d'une randonnée VTT. Il suffit simplement de placer les balises questions, de préparer les zones de maniabilité, tracer la carte mère et la fiche de route.





10- Exemples de questions posées à chaque balise

A - En France, les rapaces sont protégés depuis :

- A** 1945
- B** 1792
- C** 2006



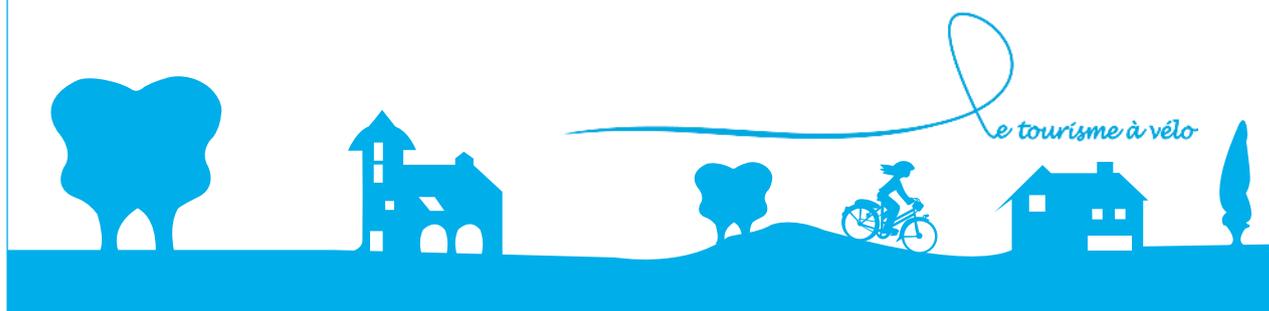
B - Qu'est-ce qu'une pelote de réjection ?

- D** Un amas de plumes servant à constituer le nid
- E** Une boulette recrachée par les oiseaux contenant les restes de leurs proies
- F** Le petit paquet de plumes sous la gorge des oiseaux de proie



C - Le balisage d'un chemin de grande randonnée correspond à :

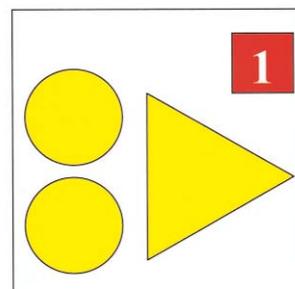
- G**
- H**
- I**





D - Quand vous rencontrez ce pictogramme vous êtes sur :

- J Un chemin VTT de grande randonnée n°1
- K Un chemin VTT difficile n°1
- L Un chemin VTT indiquant la grande traversée des Alpes n°1



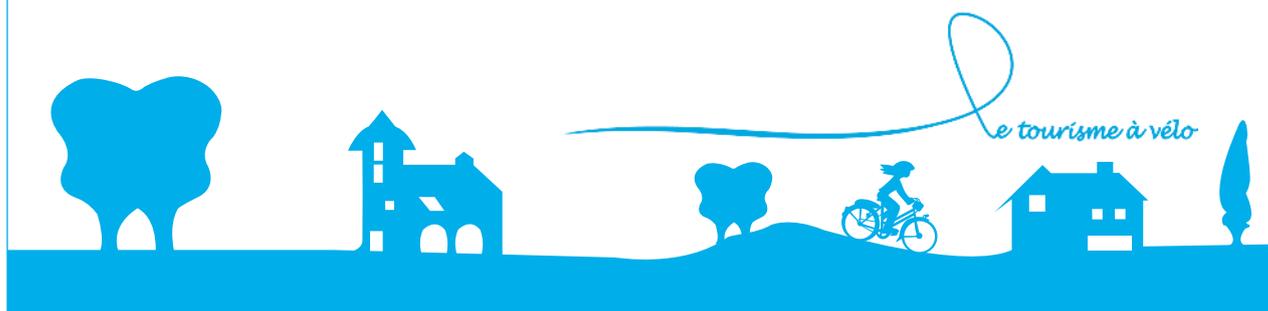
E - Sur une chaîne, la distance entre deux axes se nomme :

- M Le pas
- N La maille
- O Le plis



F - Sur un dérailleur quel est le nom de cette pièce ?

- P La base ou le guide
- Q L'isthme ou le bras
- R La fourchette ou la chape





Annexe

L'objectif :

Le Rallye Raid VTT est une activité éducative de randonnée VTT proposée par les structures de la Fédération Française de Cyclotourisme dans le but de finaliser le travail réalisé dans les clubs pour accéder à l'autonomie.

L'esprit qui anime le Rallye Raid VTT s'appuie sur la découverte d'un milieu, la convivialité dans un but autre que la recherche d'une performance sportive (ou compétitive) et sans classement des participants.

L'organisation :

Cette manifestation, comme toute autre manifestation organisée par la FFCT, est soumise au régime déclaratif.

Le ou les parcours proposés sont adaptés aux niveaux techniques et physiques des participants.

Le déroulement :

Le Rallye Raid VTT est avant tout un jeu où chaque participant est confronté, tout au long du parcours, à des tests de connaissance du milieu, de mécanique, de technique ou de sécurité.

La sécurité :

Pour pallier aux éventuels problèmes de sécurité, un "éducateur" (cadre fédéral) assistera chaque groupe de jeunes débutants. Un participant déclaré autonome par son éducateur pourra réaliser son parcours seul.

Le port du casque est obligatoire pendant toute la durée du Rallye Raid VTT.

